

**Rapport n°12 :  
Adhésion d'UBFC à l'association Cluster BFC Numérique**

<b>Rapporteur (s)</b>	Christophe CRUZ – Vice-Président chargé de la politique numérique et des systèmes d'information
<b>Service – personnel référent</b>	Emmanuel PARIS - Affaires juridiques
<b>Séance du Conseil d'administration</b>	28 juin 2018

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

**Rapport :**

BFC Numérique est le cluster de la filière numérique en Bourgogne-Franche-Comté. L'association a pour objet de fédérer, informer, animer, promouvoir et représenter les acteurs de la filière numérique régionale (<https://www.bfcnumerique.fr/>).

Les missions sont :

- fédérer les entreprises du numérique ainsi que les écoles, universités, organismes de formation, laboratoires et organismes de recherche liés au numérique ;
- faire grandir ensemble les entreprises du numérique en partageant les bonnes pratiques de Ventes, Marketing, RH, Formation, Finances, Management, Innovation, Internationalisation, etc. ;
- faire rayonner les entreprises et la filière pour qu'elles soient mieux connues et mieux perçues sur le plan régional, national et international.

UBFC souhaite adhérer au Cluster BFC Numérique. La cotisation annuelle de l'établissement s'élève à 180 €.

**DÉLIBÉRATION**

**Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir approuver l'adhésion annuelle d'UBFC à l'association Cluster BFC Numérique.**